

UN BAC ET UNE FORMATION EN 3 ANS

Pour préparer une entrée directe dans la vie active ou pour continuer sa formation sanitaire et sociale.

UNE PROFESSIONALISATION SUR 3 ANS

. Par un enseignement professionnel théorique et pratique représentant environ la moitié du temps d'enseignement,

. Par des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

- 6 semaines en seconde professionnelle
- 8 semaines en première professionnelle
- 8 semaines en terminale professionnelle

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL APPROFONDI DE NIVEAU BAC

- Français
- Mathématiques, Sciences Physiques,
- Langue vivante,
- Arts appliqués,
- Education physique et sportive
- Prévention sécurité et environnement

70 HEURES D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Une réponse ciblée aux différents besoins de chaque élève :

Aide méthodologique ;

Approfondissement des connaissances ;

Aide aux devoirs ;

Accompagnement dans le projet d'orientation



Procédures d'inscription,

Contenu de la Formation,

Débouchés Professionnels,

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

CONTACTEZ-NOUS :

Cité Scolaire Rama

Route de Monésie

97228 Sainte-Luce

(0596) 62 51 93

rama.doc@csarama.org



**Vous voulez travailler auprès
d'enfants ? Ou Devenir :**

Infirmier

Assistante Sociale

*Aide-Soignante pour vous
occuper des malades ?*

*Aider des personnes âgées ou
handicapées dans leur
vie quotidienne ?*

**DÉCOUVREZ LE
NOUVEAU**

**BAC PRO
ASSP**



*Accompagnement
Soins et Services
À La Personne*

LE BAC PRO EN 3 ANS : "ACCOMPAGNEMENT, SOINS & SERVICES A LA PERSONNE"

Préparer en trois ans après la 3ème, il concerne les collégiens qui veulent exercer un métier dans le secteur sanitaire et social pour accompagner, aider, partager le quotidien et travailler auprès de gens de tous âges, du début à la fin de la vie.

Le lycée professionnel Rama propose les 2 options au choix :

«à domicile»



Le titulaire du bac pro ASSP option « à domicile » travaille auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou handicapées, qui vivent en logement individuel ou collectif, foyers-logements, domiciles partagés, foyers d'accueil temporaire ...

Il accompagne ces gens dans les actes de la vie quotidienne : aide à la toilette, conception et préparation des repas, aménagement et hygiène du cadre de vie, gestion de divers documents ... Il surveille aussi leur état de santé.

Le diplômé peut être employé par une association, une collectivité territoriale ou une entreprise privée.

«en structure»



Avec l'option « en structure », le bachelier professionnel travaille auprès de personnes en situation de dépendance, dans des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux : centres de rééducation fonctionnelle ou de réadaptation, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers d'accueil médicalisés, centres d'accueil pour toxicomanes, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, centres et foyers d'action éducative ...

L'accent est mis sur les activités liées aux soins d'hygiène et de confort auprès d'adultes non autonomes, et aussi sur les activités de maintien de la vie sociale avec la mise en place de projets d'animation par exemple. Les diplômés seront capables de surveiller l'état de santé des personnes et aussi de conduire des actions de prévention et d'éducation à la santé.

«les stages»

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme. Intégrées au parcours de formation, elles doivent permettre au stagiaire :

- de mettre en œuvre des compétences et de mobiliser les savoirs étudiés en formation et d'acquérir des compétences en situation professionnelle et en présence d'usagers ;*
- de développer des compétences de communication*
- de s'insérer dans des équipes de travail pluri-professionnelles ;*
- de découvrir différents milieux de travail du secteur de la santé, du social et du médico-social et d'en appréhender l'organisation et les contraintes.*

«les lieux de stage»

Options « en structure » / « à domicile »

- . établissements de santé, publics ou privés, dont établissements de rééducation fonctionnelle et de réadaptation,*
- . structures médico-sociales ou sociales accueillant des personnes en situation de handicap (enfants ou adultes) ou des personnes âgées,*
- . dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance, en écoles maternelles,*
- . en école élémentaire auprès d'accompagnant de jeunes en situation de handicap,*
- . en crèches familiales, au domicile privé des personnes, en structures ou associations d'aide à domicile, en services de soins infirmiers à domicile.*